

G-FLOOR

DATE DE MISE A JOUR : 11/09/25

**INDUSTRIES ALIMENTAIRES
TOUTES INDUSTRIES
APPLICATION EN AUTOLAVEUSE
NETTOYANT ULTRA PUISSANT POUR LES SOLS ET LES SURFACES**

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect	Liquide limpide
Couleur	Jaune
Odeur	Légère de citron
pH à 10g/l	11,5±0,3
pH pur	> 13
Masse volumique	1,141±0,01 g/cm ³
Point de congélation	-9 °C

Critères environnementaux :

Azote	1 %
Phosphore	< 0,1 %
Demande Chimique en Oxygène (DCO)	268 grammes de dioxygène par kilogramme

Propriétés :

Formulé à base de MGDA, un agent complexant facilement biodégradable d'après les standards OCDE 301.

Fort pouvoir dégraissant.

Efficace sur les souillures les plus difficiles : film routier, hydrocarbure, graisses mécaniques, graisses organiques cuites, graisses minérales...

Limite les dépôts minéraux

Efficace même en eau dure

Très peu moussant, il s'utilise en autolaveuse.

Légèrement parfumé

Compatible avec le nettoyage des surfaces rentrant en contact avec des denrées alimentaires.

Quand les instructions d'utilisation recommandées sont correctement suivies, les résidus de G-FLOOR ne présentent aucune toxicité pour les processus de digestion anaérobie dans les stations de traitement des eaux usées (STEP). Pour plus d'informations concernant l'impact potentiel sur les STEP, veuillez contacter votre représentant Kersia.

Application :

Pour le nettoyage des sols les plus encrassés.

G-FLOOR est un produit très peu moussant pouvant s'utiliser en autolaveuse.

Il s'utilise dans tous les secteurs d'activité : agroalimentaire, routier, industrie lourde...

Mode d'emploi :

G-FLOOR

DATE DE MISE A JOUR : 11/09/25

Application par autolaveuse.

Concentration d'utilisation : 2%

Température ambiante

Préparer la solution dans le bac d'eau propre de l'autolaveuse.

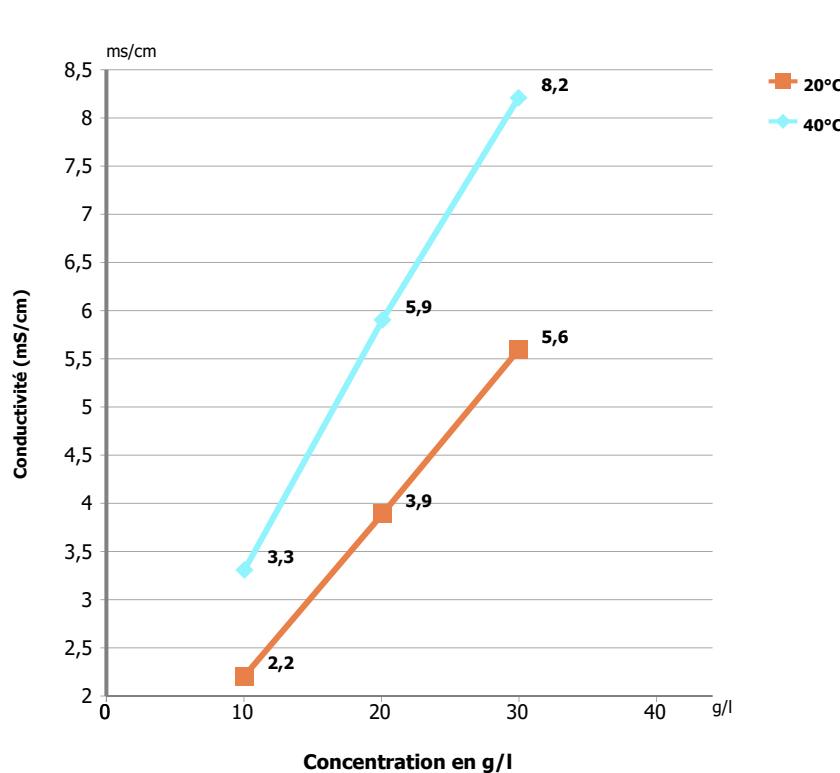
Nettoyer la surface à l'aide de l'autolaveuse (en aspirant en même temps)

Inutile de rincer, excepté pour les surfaces au contact des aliments, où il faut rincer à l'eau potable.

Ne pas mélanger à un acide.

Courbe de conductivité

G-FLOOR



Si l'appareil de mesure intègre une compensation de température alors se référer à la courbe correspondant à la température de référence.

Paramètres de contrôle :

Prise d'échantillon : 50ml

Indicateur : Phénolphthaléine 0,9 % (m/v) ou ortho-crésolphthaléine 0,9% (m/v)

Réactif : HCl (0.5N)

Facteur de titrage : $f = 1,11 \pm 0,01$

HYPRED SAS

55, Boulevard Jules Verger B.P 10180, 35803 DINARD Cedex - FRANCE

Tél : +33 (0)2 99 16 50 00 Fax : +33 (0)2 99 16 50 20 - e-mail : kersia@kersia-group.com

G-FLOOR

DATE DE MISE A JOUR : 11/09/25

Concentration en % = chute de burette * f
Concentration en g/l = chute de burette * f * 10

- Remplir la burette de 25 mL avec le titrant considéré
- Dans un erlen de 250 mL, placer la prise d'essai de l'échantillon à doser
- Ajouter environ 10 gouttes d'indicateur coloré
- Homogénéiser le contenu manuellement
- Titrer avec la solution le titrant jusqu'à ce que la solution vire de coloration
- Noter le volume de titrant versé.

Conditionnements :

Jerrican	22l	24kg
Fût	220l	235kg
GRV	1000l	1080kg

Qualité - Sécurité :

Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur INTERNET : <http://www.kersia-group.com>

Réglementation

Ce produit est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 concernant les produits utilisés pour le nettoyage des surfaces pouvant entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

Ce produit est utilisable en Agriculture Biologique conformément à la réglementation en vigueur.

G-FLOOR est un mélange conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 du 18 décembre 2006, concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH), quel que soit le site de fabrication.

Les substances concernées par le Règlement REACH et contenues dans G-FLOOR ont été pré-enregistrées ou enregistrées par notre société ou par nos fournisseurs en amont.

G-FLOOR ne contient pas de substance dite "extrêmement préoccupante" dans la liste actuelle des substances candidates à l'autorisation publiée et mise à jour régulièrement par l'ECHA.